SITE DE L'ÉCLUSE 11 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE LA RÈPE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Vandenesse-en-Auxois
bief 11 du versant Saône

Dossier IA21003677 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle
Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière et son extension latérale à usage agricole sont situées sur la rive droite. Elles sont construites en moellons enduits et réunies sous une même toiture à longs pans en tuiles plates. Pignon droit : superposition d'une fenêtre rectangulaire et d'une fenêtre en plein-cintre. Façade arrière : fenestron avec pierre d'écoulement de l'évier. Accès au soubassement par des portes sur la façade latérale. Puits à proximité. Petit appentis contre l'autre façade latérale. Escalier d'accès au soubassement de l'appentis. Lavoir. Vanne d'ouverture de l'aqueduc latéral visible.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit
Toit : tuile mécanique
Etages : étage de soubassement, étage en surcroît
Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**
  BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

Vue d'ensemble du site d'écluse, pris de l'aval.
21, Vandenesse-en-Auxois, lieudit : bief 11 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102128NUC4AQ
Date : 2012
Auteur : Thierry Kuntz
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine